

Bureau directeur du 2 mai 2018 à Besançon

Présents : M. Audy, S. Cordier, G. Cortat, M-A. Duffait, L. Jacquinot

Invité : N. Clerc, S. Dureisseix

Finances :

- Présentation Bilan 2017 / budget 2018 à présenter au CA et à l'AG
- Achat de locaux pour l'Antenne de Dijon : tout est en ordre, signature possible dès validation de l'assemblée générale

Ressources humaines

- Mise en place du Comité social et économique : réunion pour négociation du protocole avec les syndicats le 24 mai / 1^{er} tour le 11 juin.

Technique :

- Qualification aux championnats de France UNSS, des sections féminines et masculines du Collège Marcelle Pardé de Dijon. Félicitations aux 2 collectifs

Commissions :

- Développement / Euro18 :
 - o Réunion Comité local d'organisation Euro 18, 3 mai à 18h30 à Montbéliard
 - o Ouverture billetterie à l'unité le 5 mai
 - o Tirage au sort des poules le 12 juin 2018 à Paris
- Discipline :

Suite à la demande de Camille GOLL, Présidente de la Commission Territoriale de Discipline Bourgogne Franche-Comté, le Bureau Directeur demande à l'unanimité l'ouverture par le procureur d'une procédure disciplinaire à l'encontre de M. RIBOLLET Jean-Claude.

Prochain Bureau directeur le mardi 29 mai à 18h30